

*Avec le projet de loi Bachelot, (loi HPST) c'est l'avenir de l'hôpital public, et du secteur privé non commercial participant au service public, de nos emplois, de nos conditions de travail et de nos statuts qui se joue maintenant !!!*

# Pour le retrait du projet de loi Bachelot, le 12 février tous dans l'action !

Le 29 Janvier les salariés de la santé ont manifesté massivement avec un taux de grévistes rarement atteint. En effet, la situation qui pèse sur les hôpitaux et les personnels est intolérable :

- Restructurations et fermetures d'établissements,
- Mesures d'économies insupportables qui se traduisent au quotidien par des suppressions de postes et une pression insupportable,
- Les personnels se voient imposer le développement de la précarité, des changements intempestifs de planning et d'horaires, remise en cause des RTT, heures sup imposées, non remplacement de la plupart des congés (maladie, formation, maternité...),
- La charge de travail est insupportable, l'usure professionnelle se généralise, aggravée par un va et vient de patients commandé par la rentabilité (tarification à l'activité) et non par la nécessité clinique.

Cela pèse de plus en plus lourd sur la conscience et le moral des professionnels.

## La coupe est pleine !

Le 10 Février 2009, va débiter la discussion sur le projet de loi Bachelot, HPST, à l'Assemblée nationale. Ce projet, s'il était adopté, c'est le démantèlement de l'hôpital public et un engagement vers une privatisation complète de l'hôpital, la fin du secteur sanitaire privé à but non lucratif participant au service public,

- avec la mise en place des ARS (Agence Régionale de Santé), sur les 1035 Hôpitaux publics au plan national il n'en restera que 300 communautés hospitalières de territoire.
- le directeur "patron" pourra imposer la mobilité des personnels, sur le département ou la région.
- la suppression au minimum de 20 000 emplois sur le plan national ....

Le gouvernement reste sourd aux pétitions et aux prises de positions des syndicats de salariés, des médecins, et des usagers, il méprise les milliers de manifestants notamment ceux du 29 janvier 2009.

Il continue à affirmer qu'il n'y a pas d'argent, alors qu'il distribue des dizaines de milliards aux banques. **Trop c'est trop !**

Dans ce contexte, et consciente de l'aggravation terrible que va produire la loi HPST, dite loi Bachelot, la fédération SUD santé sociaux dépose un préavis de grève national pour le 12 Février et appelle :

- l'ensemble des personnels et des syndicats à s'en saisir pour manifester leur colère et leur ras le bol partout en France dans l'unité la plus large,
- à s'organiser dans la perspective d'une manifestation nationale début mars pour le retrait de la loi Bachelot et l'obtention des moyens nécessaires pour des soins de qualité et de meilleures conditions de travail pour les usagers et dans l'intérêt de la population.

**La fédération SUD santé-sociaux s'adressera dans ce sens à toutes les fédérations syndicales de notre secteur.**

Le 12 février un appel intersyndical de l'APHP à manifester de Port Royal à l'Assemblée nationale est lancé, repris par de nombreux établissements franciliens, mais aussi en régions.

De nombreux collectifs locaux de défense des hôpitaux et maternité de proximité, des services publics se joignent à ces initiatives.

**Le 12 février doit être une étape supplémentaire de la mobilisation nationale pour le retrait du projet de loi Bachelot, l'arrêt des restructurations et fermetures d'établissements, Pour un plan d'urgence :**  
**- pour sauver l'hospitalisation publique et garantir un accès aux soins pour tous et partout,**  
**- pour répondre aux revendications des personnels (salaires, emplois, conditions de travail, formations ...)**



Union  
syndicale  
**Solidaires**

un préavis de grève national reconductible est déposé pour le 12 février à partir de 0 H

Fédération Sud Santé-Sociaux  
"Solidaires - Unitaires - Démocratiques"  
70, rue Philippe de Girard  
75018 Paris  
Tel : 01 40 33 85 00  
Fax : 01 43 49 28 67  
Site internet :  
[www.sud-sante.org](http://www.sud-sante.org)

Paris, le 4 fevr. 2009